

REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE CHARGE DU PLAN DE LA PROSPECTIVE ET DU DEVELOPPEMENT

Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

Direction des Statistiques et Etudes Economiques

Service des Echanges Extérieurs



***Les Grands Traits du Commerce
Extérieur de l'année 2002***

Septembre 2003

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
AVANT-PROPOS	1
INTRODUCTION	2
I- Présentation et analyse des résultats	4
I.1 - Importations	4
I. 1.1. Structure par grand groupe de produits	4
I. 1.2. Structure mensuelle des importations	8
I.1.3. Structure par pays de provenance.....	9
I.1.3.1 Par Continent	9
I.1.3.2 Par zone économique	9
I. 1.4. Structure par entreprise importatrice	12
I.2. Exportations	12
I. 2.1. Structure par produits	13
I.2.2. Structure mensuelle des Exportations	15
I.2.3. Structure par pays de destination	16
I.2.3.1 Par Continent	16
I.2.3.2 Par zone économique	17
I.2.4. Structure par entreprise exportatrice	18
I.3. REEXPORTATIONS	19
I.3.1. Structure mensuelle des Exportations	19
II-PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS DE STRATEGIES	22
II.1 - Perspectives	22
II.1.1- En matière d'importation.....	22
II.1.2- En matière d'exportation	23
II.2 - Propositions de stratégies	28
CONCLUSION	29

AVANT-PROPOS

Les statistiques du commerce extérieur sont indispensables pour éclairer la gestion des politiques commerciales. Elles offrent des indicateurs objectifs d'appréciation de l'évolution de l'activité économique en vue d'arrêter les mesures correctives idoines.

Ainsi, le document intitulé «Les grands traits du commerce extérieur de l'année 2002» s'inscrit entièrement dans cet objectif car il a non seulement pour but d'informer les acteurs de la vie économique et le Gouvernement sur les tendances observées au niveau du commerce extérieur du Bénin au cours de cette année mais surtout de montrer les forces et faiblesses de nos échanges avec nos différents partenaires.

Ce document a été entièrement réalisé par les cadres du service des Echanges Extérieurs de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). Il fait des analyses selon la classification dans la nomenclature des grands groupes de produits retenue par le service en charge des publications.

Les données contenues dans le présent document sont celles qui sont officiellement enregistrées et ne tiennent pas compte des transactions informelles entre le Bénin et les pays voisins. Par ailleurs, il importe de noter que depuis l'année 2001 les statistiques officielles enregistrées sont complétées par celles des bureaux de Sèmè-Kraké, Parakou et Hillacondji.

Sous la supervision de **Monsieur Pierre Credo EKUE**, Directeur des Statistiques et Etudes Economiques de l'INSAE, ce document est élaboré par le personnel du Service des Echanges Extérieurs à savoir : **Sourou KOUBADJE DJATON, Lambert AGUESSY, Cyrille H. AGOSSOU et Gilles FAGLA.**

L'INSAE reste ouvert à toutes observations et suggestions susceptibles d'améliorer la qualité du présent document.

La Direction Générale

INTRODUCTION

L'intégration des Pays en voie de développement et le mécanisme de lutte contre la pauvreté des pays comme le Bénin dans le contexte économique mondial, suppose une bonne connaissance des marchés, facilitée par la disponibilité des statistiques en général et celles relatives aux échanges extérieurs en particulier. La disponibilité desdites statistiques est aussi essentielle pour l'élaboration des comptes et la balance des paiements. Ces statistiques constituent donc un outil privilégié pour les autorités publiques, les organisations internationales et pour les opérateurs économiques. C'est pour cette raison que leur production et leur publication constituent une des priorités de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) à qui incombe cette tâche.

L'objet du présent document est d'une part, de mettre comme à l'accoutumée les résultats du commerce extérieur de l'année 2002 à la disposition du public et d'autre part, d'analyser les grandes tendances des échanges extérieurs du Bénin et de formuler dans une perspective de court et moyen terme, des propositions de mesures de politique économique visant à développer ce type de commerce. Enfin, il permettra de donner des éléments d'appréciation et de décision pouvant aider les opérateurs économiques et les décideurs de politique socio-économique dans l'élaboration de stratégies de la réduction de la pauvreté.

Il s'articule autour de deux (02) points à savoir :

- * la présentation et l'analyse des résultats et
- * les perspectives et propositions de stratégies.

PREMIERE PARTIE :
PRESENTATION ET ANALYSE DES
RESULTATS

I- PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

I.1 - IMPORTATIONS

Les importations en valeur de l'année 2002 s'élèvent à 502,4 milliards de FCFA contre 456,1 milliards de FCFA en 2001, soit un accroissement de 10,2 %.

Les quantités aussi ont évolué à la hausse dans une proportion d'environ 2,0% par rapport à leur niveau de 2001, passant de 1, 839 million de tonnes en 2001 à 1,876 million de tonnes en 2002.

Une telle hausse de la valeur dans la proportion 10,2% pour une hausse en quantité de 2,0% s'explique par une légère hausse des prix. Ces résultats montrent que les produits importés ont coûté en moyenne un peu plus cher en 2002 qu'en 2001.

Les principaux produits ayant fait l'objet de ces transactions par grands groupes sont les suivants :

I. 1.1. STRUCTURE PAR GRAND GROUPE DE PRODUITS

D'une manière générale, les importations béninoises sont impulsées par les produits importés dans le cadre de la satisfaction des besoins locaux et ceux destinés à la réexportation. Les différents produits importés sont classés en sept (07) grands groupes et se présentent comme suit :

Tableau 1 : Evolution des importations par grands groupes de produits en 2001 et 2002

	2001		2002	
	<i>Valeur</i>	<i>Part relative (%)</i>	<i>Valeur</i>	<i>Part relative (%)</i>
<i>Produits Alimentaires</i>	96,3	21,1	119,0	23,7
<i>Produits Energétiques</i>	76,7	16,8	87,5	17,4
<i>Biens d'investissement</i>	76,1	16,7	74,0	14,7
<i>Textile et Produit de coton</i>	46,8	10,3	44,6	8,9
<i>Produits Pharmaceutiques</i>	24,5	5,4	27,2	5,4
<i>Produits Chimiques</i>	25,2	5,5	35,3	7,0
<i>Produits de la Papeterie</i>	11,0	2,4	11,0	2,2
<i>Autres</i>	99,5	21,8	103,8	20,7
TOTAL	456,1	100,0	502,4	100,0

Source : SEC/DSEE/INSAE

Les produits alimentaires

Ce groupe de produits est composé des produits tels que les viandes et abats comestibles, le riz semi-blanchi, le riz en brisures, les concentrés de tomates, les pommes fraîches, le lait et crème, les farines de froment (blé), la cigarette contenant du tabac, , les huiles, les sardines et sardinelles etc.

Représentant 23,7% du total de l'année 2002, les importations des produits alimentaires sont passées de 96,3 milliards de FCFA en 2001 à 119,0 milliards de FCFA en 2002 soit une hausse de 23,6 % entre les deux années. Ce groupe est essentiellement dominé en 2002 par les morceaux et abats de coqs et de poules, congelés (12,3 %) du total du groupe, les céréales c'est-à-dire le riz semi-blanchi et paraboiled pour 11,5 % ; les morceaux et abats de dindes et de dindons, congelés pour 8,8% le concentré de tomates pour 4,2%.

Les produits énergétiques

Ayant enregistré une hausse de 14,1% entre 2001 et 2002, ce groupe de produits est constitué essentiellement du gas-oil (27,3%), de l'énergie électrique (26,9%), du carburacteur (14,8 %), de l'essence d'auto ordinaire (9,5%), du fuel-oil lourd (6,5 %), du super carburant (5,5 %) et les huiles lubrifiantes (2,9 %). Les autres produits de cette rubrique représentent environ 6,6 % du total des importations du groupe.

Il faut noter que, dans ce groupe les valeurs de ces produits se chiffrent respectivement en 2002 à 23,8 milliards de F.CFA, 23,6 milliards de FCFA, 12,9 milliards de F.CFA. Les autres produits pétroliers à savoir l'essence d'auto ordinaire, le fuel-oil, le super carburant et le pétrole lampant et les huiles lubrifiantes pour 27,2 milliards représentant 30,6 % de l'ensemble du groupe.

Les biens d'équipements

D'une valeur totale de 76,1 milliards de Fcfa en 2001, les importations des biens d'investissement sont tombées en 2002 à 74,0 milliards de FCFA. Les quantités importées en 2002 ont connu une hausse de près de 53 % tandis que les valeurs ont chuté de 2,7 % ; cette situation traduit un effet prix entre les deux années. Les biens ont coûté moins chers en 2002

qu'en 2001. Cette situation ne serait-elle pas le corollaire de la mise en circulation de la monnaie commune au sein des 14 pays de la zone euro ? Ou est-elle due aux cours mondiaux ?

Ces biens sont constitués pour l'essentiel de machines, d'équipements mécaniques et électriques, de véhicules qui sont entre autres des biens indispensables pour développer les produits de substitution. Ils occupent le troisième rang dans le groupe des importations pour les années 2001 et 2002. Faisons remarquer que ces importations sont dominées en 2001 comme en 2002 par les véhicules usagés et neufs.

Les textiles et produits de coton

Ce groupe de produits représente respectivement 10,3% et 8,8% des importations totales des années 2001 et 2002. Les importations de ce groupe de produits ont connu une baisse de l'ordre de 4,7 % au cours de la période passant d'une valeur de 46,8 milliards de FCFA en 2001 à 44,6 milliards de FCFA en 2002. Cette baisse est le corollaire d'une chute drastique des autres tissus de fibres synthétiques discontinues dont la valeur est passée de 4,2 milliards en 2001, à 0,6 milliards de FCFA sur la même période en 2002 soit -85,0%. Il faut noter que les articles de friperie constituent par excellence le produit le plus importé de ce groupe. Son niveau est passé de 23,1 milliards en 2001 soit 43,6% des importations de ce groupe à 26 milliards en 2002 soit 50,4%.

Les produits chimiques

Contrairement aux deux précédents groupes de produits, les produits chimiques ont connu une hausse de 40,1 % passant de 25,2 milliards de FCFA en 2001 (5,5% du total) à 35,3 milliards de FCFA en 2002 soit 7,0%. Constitués entre autres d'engrais et d'insecticides, ces produits sont indispensables pour l'obtention d'une bonne campagne agricole.

Les produits pharmaceutiques

Les produits pharmaceutiques ont connu eux aussi une hausse de l'ordre de 11,0 % par rapport à son niveau il y a un an passant de 24,5 milliards de FCFA en 2001 à 27,2 milliards de FCFA en 2002. Cette hausse est surtout observée au niveau des vaccins qui sont passés de 1,5 milliard de FCFA en 2001 à 9,4 milliards de FCFA en 2002 soit une hausse de 526,6 %.

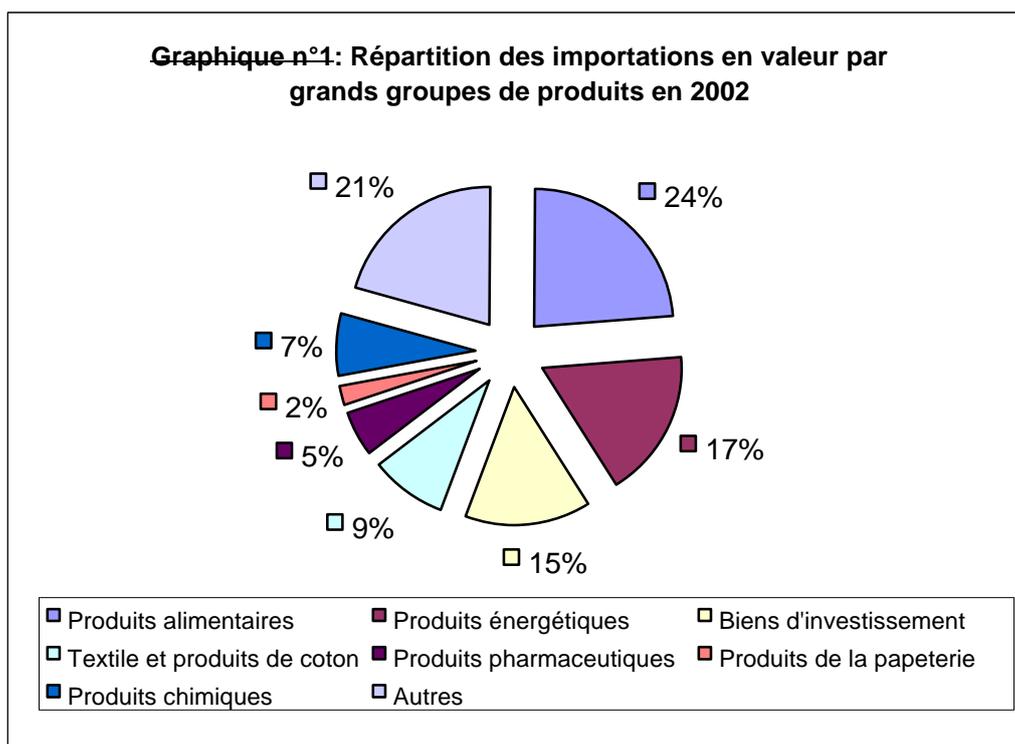
Les produits de la papeterie

Les produits de la papeterie sont restés constants entre 2001 et 2002. Les produits dominants sont les sacs en papier et les cahiers.

Les autres produits

Les autres produits importés non classés ailleurs et regroupés dans la rubrique Autres (matières à tresser, scories et cendres, extraits tannants et tinctoriaux, tanins et leur sel, etc.) représentent approximativement 21,8% en 2001 et 20,7% en 2002 de la valeur globale des importations pour chacune des années.

Le graphique ci-dessous illustre mieux la part relative de chaque groupe de produit.



I. 1.2. STRUCTURE MENSUELLE DES IMPORTATIONS

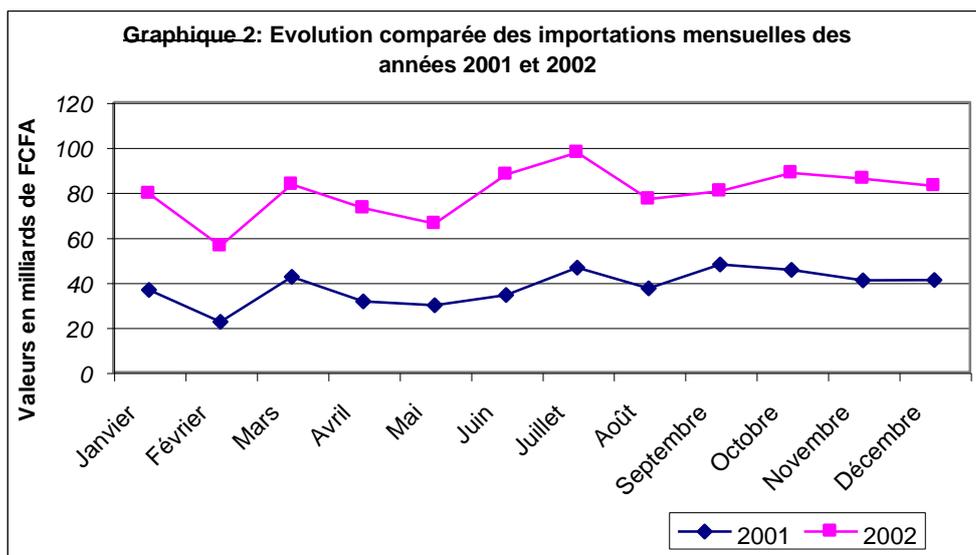
Le graphique n°2 ci-dessous montre que les importations mensuelles en valeurs des années 2001 et 2002 présentent une même évolution erratique. En 2002, en moyenne le Bénin a importé pour 42 milliards contre 38 milliards en 2001. La valeur mensuelle maximale en 2001 est 46,7 milliards contre 53,5 milliards en 2002. Les mois de juillet et septembre ont enregistré les plus importants trafics commerciaux en valeur pour l'année 2001 tandis qu'en 2002, c'est les mois de juin et juillet. Les importations en valeur mensuelle minimales s'observent en 2001 pendant le mois de février tandis qu'en 2002 c'est au mois de septembre.

Tableau n°2 : Importations mensuelles des années 2001 et 2002

(en milliards de F.CFA)

MOIS	ANNEE	2001	2002
Janvier		36,6	42,7
Février		22,4	33,7
Mars		42,4	41,1
Avril		31,4	41,6
Mai		29,8	36,2
Juin		34,3	53,5
Juillet		46,5	51,1
Août		37,3	39,7
Septembre		47,9	32,6
Octobre		45,5	43,0
Novembre		40,8	45,2
Décembre		40,9	41,8
TOTAL		456,1	502,4

Source : SEC /DSEE/ INSAE



Le Bénin importe de tous les continents. Ainsi, nos importations par zone de provenance se présentent comme suit :

I.1.3. STRUCTURE PAR PAYS DE PROVENANCE

I.1.3.1 Par Continent

Par continent, la structure des importations se présente ainsi qu'il suit :

Le continent européen se révèle être le premier continent fournisseur du Bénin avec une valeur de 228,8 milliards de FCFA soit une part relative de 45,5% du total des importations en valeur ; il est suivi du continent africain avec une valeur de 141,1 milliards de FCFA soit 28,1%. Vient en troisième position, le continent asiatique avec une valeur de 108,2 milliards de FCFA (21,5%). C'est le continent océanique qui occupe le dernier rang avec une valeur de 0,2 milliard de FCFA (cf. graphique n°3).

I.1.3.2 Par zone économique

- Au niveau de l'UEMOA, la valeur totale des importations s'élève à 68,1 milliards de FCFA. Cette valeur représente 13,5% du total des importations en 2002. Les produits provenant de cette zone sont les produits pétroliers, l'énergie électrique, les engrais, les produits de coton et les préparations alimentaires diverses. Les principaux pays fournisseurs sont la Côte d'Ivoire (41,4%), le Togo (36,6%) et le Sénégal (22,0%).

- Au niveau de la CEDEAO, les importations enregistrées s'élèvent à 117,6 milliards de FCFA soit 23,4% du total. Les produits échangés avec cette zone sont les mêmes que ceux de l'UEMOA mais les poissons et crustacés s'y sont ajoutés. Les principaux pays fournisseurs ici sont la Côte d'Ivoire (24,0%), le Ghana (23,8%), le Togo (21,2%), le Nigeria (16,3%) et le Sénégal (12,7%).

La zone Afrique enregistre 48,3% des importations totales en provenance de la zone UEMOA et 83,3% de la zone CEDEAO.

L'analyse du tableau n°3 nous montre une quasi stabilité des échanges d'importation aussi bien de la zone UEMOA que de celle de la CEDEAO au cours des années 2001 et 2002. Or la mise en application du schéma de libéralisation de la CEDEAO suivie des effets induits par le TEC, devraient faire accroître les échanges extérieurs à l'intérieur de cette zone.

- Les pays de l'Union européenne exportent vers notre pays à concurrence de 196,8 milliards de FCFA soit 39,2% de la valeur totale des importations de l'année. Les viandes et abats comestibles enregistrent une part très importante dans l'ordre de 27,9 milliards de FCFA (14,2%), les produits pharmaceutiques, 25,9 milliards de FCFA (13,2%). Viennent ensuite, les machines et les véhicules. Les principaux pays fournisseurs sont la France qui contribue à elle seule à 61,2% des importations en provenance de l'Union Européenne soit 120,5 milliards de FCFA sur les 196,8 milliards au total. Ce pays est suivi de très loin par les Pays-Bas pour 10,2% du total, l'Italie pour 8,2%, l'Allemagne pour 7,4% et la Belgique pour près de 5%. Sur les 228,8 milliards de FCFA d'importation de l'Europe, 86% provient de l'UE.

Au total, par pays de provenance, le Bénin a surtout importé de multiples fournisseurs répartis sur tous les continents. Les plus importants sont la France avec 24,0% des importations totales, la Chine (6,4%), la Côte d'Ivoire (5,6%), le Ghana (5,5%), le Togo (5,0%), et le Royaume-Uni (5,0%).

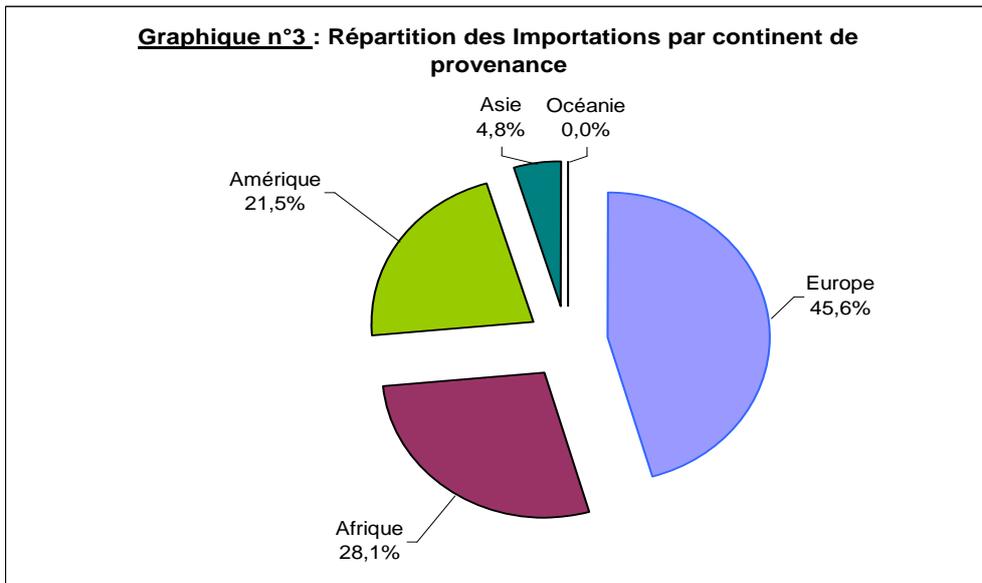


Tableau n°3 : Répartition des importations du Bénin des années 2001 et 2002 par zones

(en milliards de F.CFA)

ANNEE	2001		2002		Variation
	Valeur	Part relative	Valeur	Part relative	
Zone UEMOA	63,4	13,9	68,1	13,6	7,4
Autres CEDEAO	46,6	10,2	49,5	9,9	6,2
TOTAL CEDEAO	110	24,1	117,6	23,4	6,9
RDM	346,1	75,9	384,8	76,6	11,2
TOTAL	456,1	100,0	502,4	100,0	10,2

Source : SEC / DSEE / INSAE

I. 1.4. STRUCTURE PAR ENTREPRISE IMPORTATRICE

Les produits ci-dessus cités provenant de l'UEMOA, de la CEDEAO et de l'Union européenne, ont été importés en grande partie par les entreprises ci-après :

✓ Au niveau de l'UEMOA nous avons : TOTAL-Bénin, ORYX-Bénin, Hydrochem-Bénin, SONACOP, SODIREC-Bénin, SHELL-Bénin, Ste JOHN WALKDEN et CIE et FAN MILK SARL. TOTAL, ORYX, SONACOP et SHELL sont spécialisées dans les importations des produits pétroliers tant pour la consommation locale que pour servir les pays de l'hinterland. FAN MILK quant à elle, importe les produits laitiers et HYDROCHEM ainsi que les engrais.

✓ Au niveau de la CEDEAO, nous avons la SBEE, la SONACOP, ORYX-Bénin, Ste JOHN WALKDEN et CIE, Hydrochem-Bénin, SODIREC Bénin, SHELL-Bénin, FAN MILK SARL etc....

✓ Les entreprises et organismes internationaux qui achètent à l'union européenne sont dans l'ordre d'importance en valeur CAF, COMON, UNICEF, Ste AZAR JEAN, Groupement d'Achats des Pharmacies d'Officine du Bénin (GAPOB) et Société pour la Promotion des Pharmacies du Bénin sont des importateurs des produits pharmaceutiques. Nous avons aussi la Ste JOHN WALKDEN et CIE, SAKSON-Bénin, l'Union Béninoise des Pharmaciens, Comptoir de Distribution de Produits Alimentaires, la SOBEBRA etc.

I.2. EXPORTATIONS

Les exportations ont aussi évolué à la hausse exactement comme les importations. Les valeurs enregistrées sont passées de 150,4 milliards de FCFA en 2001 à 167,5 milliards de FCFA en 2002 soit une hausse de 11,4%.

Les quantités exportées sont passées de 331,9 milles tonnes en 2001 à 407,8 milles tonnes en 2002 enregistrant un accroissement de 22,8 %. La proportion à la hausse en quantité est plus importante que celle en valeur, il y a donc un effet prix entre les années 2001 et 2002.

L'augmentation des exportations totales est due en grande partie à un accroissement des réexportations des viandes et abats comestibles. Les valeurs sont passées de 8,5 milliards de FCFA en 2001 à 23,2 milliards de FCFA en 2002 soit une forte hausse de 172,9%. Ceci a entraîné une augmentation des composantes des exportations qui sont passées de 24,8 milliards de FCFA en 2001 à 43,0 milliards de FCFA en 2002 soit près du double.

I. 2.1. STRUCTURE PAR PRODUITS

Le coton et ses dérivés

Principal produit d'exportation, le coton demeure le produit qui procure plus de devises à notre pays alors que cette filière est confrontée à de nombreuses difficultés. La vente de ce produit est plus faible en 2002 qu'en 2001 car elle est évaluée à 96,8 milliards de FCFA en 2001 contre 93,4 milliards de FCFA en 2002 soit une diminution de 3,5 % (cf. tableau ci-après). En quantité, c'est la situation contraire qui est observée car les quantités exportées en 2001 sont de 119,1 mille tonnes contre 149,1 mille tonnes en 2002 soit un accroissement de 25,2%. Il est donc clair que le prix de coton a plus chuté au cours de l'année 2002 sur le marché international. Le coton égrené se place en bonne position avec 88,1 milliards de FCFA.

Les viandes et abats comestibles

Comme il a été annoncé plus haut, ce produit a connu une hausse spectaculaire de ses exportations (172,9%) entre 2001 et 2002. En valeur les exportations s'élèvent à 8,5 milliards en 2001 et à 23,2 milliards. Au cours de l'année 2002, une bonne part de ce groupe de produits importés est destinée à la réexportation.

Les fruits comestibles

Dans ce groupe de produits, c'est les noix de cajou qui prédominent. En 2001, leur valeur est chiffrée à 9,4 milliards de F CFA contre 12,2 milliards de FCFA en 2002 soit un accroissement de près de 30%.

Les perles fines ou de culture, métaux précieux

Ce produit a connu une baisse d'environ 13,1% passant ainsi de 10,7 milliards de FCFA en 2001 à 9,3 milliards de FCFA en 2002. Il est entièrement constitué de l'or non monétaire.

Les bois et charbon de bois

Ce produit a connu une hausse spectaculaire de 81,5% par rapport à son niveau de 2001. La valeur exportée est passée de 2,7 milliards de FCFA en 2001 à 4,9 milliards de FCFA en 2002. Les plus importants sont les bois sciés et les bois profilés autres que conifères.

Le graphique n°4 ci-après montre la répartition de nos exportations en 2002 selon les groupes de produits.

Sur les 167,5 milliards de produits exportés, les produits précités représentent à eux seuls 143,0 milliards de FCFA soit 85,4%. Les autres produits non cités représentent quant à eux, 14,6%.

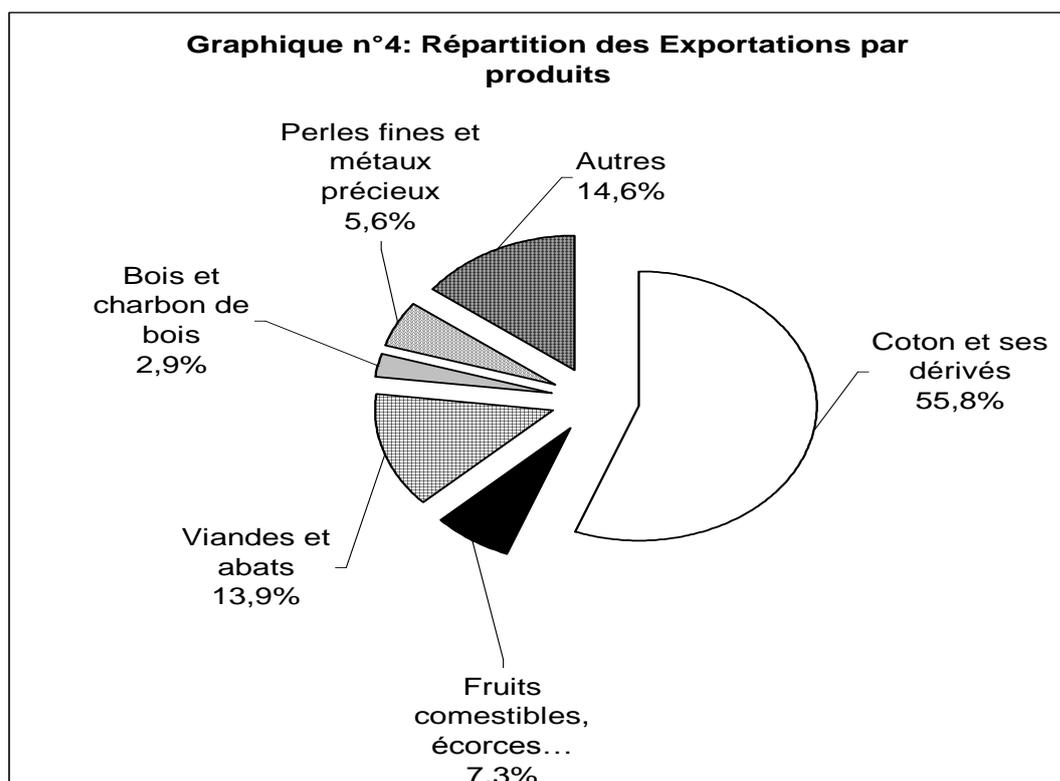


Tableau n°4 : Structure par grands groupes de produits

RUBRIQUES	ANNEE	2002		2001	
		Valeur	Part Relative	Valeur	Part Relative
Coton et ses dérivés		93,4	55,8	96,8	64,4
Viandes et abats		23,2	13,9	8,5	5,7
Fruits comestibles (Noix de cajou)		12,2	7,3	9,4	6,3
Perles fines et métaux précieux		9,3	5,6	10,7	7,1
Autres		29,4	17,6	25	16,6
TOTAL		167,5	100,0	150,4	100,0

I.2.2. STRUCTURE MENSUELLE DES EXPORTATIONS

D'une valeur totale de 167,5 milliards de francs CFA en 2002, l'exportation moyenne mensuelle du Bénin est d'environ 13,9 milliards de F CFA contre 12,5 milliards de F CFA en 2001. Au cours des deux années d'étude, c'est pendant les mois de janvier et février que les plus faibles valeurs des produits exportés ont été observées. La plus forte valeur s'observe en avril pour les deux années. En 2001, la valeur de l'étendue est de 18,0 milliards et celle de 2002 s'élève à 10,2 milliards. Le tableau ci-contre montre la structure mensuelle desdites exportations.

Tableau n°5: Exportations mensuelles des années 2001 et 2002

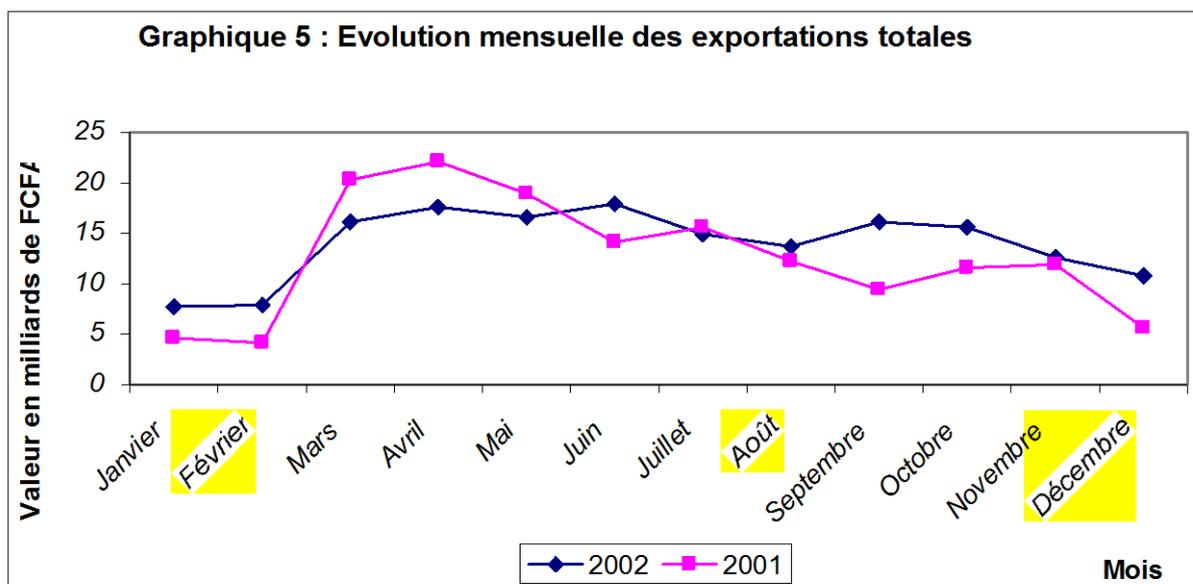
(en milliards de F.CFA)

	2002	2001	Variation (en %)
Janvier	7,7	4,6	67,39
Février	7,9	4,1	92,68
Mars	16,1	20,3	-20,69
Avril	17,6	22,1	-20,36
Mai	16,6	18,9	-12,17
Juin	17,9	14,1	26,95
Juillet	14,9	15,6	-4,49
Août	13,7	12,2	12,30
Septembre	16,1	9,4	71,28
Octobre	15,6	11,6	34,48
Novembre	12,6	11,9	5,88
Décembre	10,8	5,6	92,86
TOTAL	167,5	150,4	11,37

Source : SEC /DSEE/ INSAE

L'évolution mensuelle de cette structure s'apprécie également à travers le graphique ci-contre.

Compte tenu de la gamme très peu variée de produits d'exportation, le Bénin ne dispose pas d'assez de clients.



I.2.3. STRUCTURE PAR PAYS DE DESTINATION

Par ordre d'importance, l'Inde est le premier client du Bénin tant en 2001 et qu'en 2002. Ses achats s'élèvent en valeur à 29,4 milliards de FCFA en 2002 contre 44,9 milliards en 2001 soit une baisse de 34,5%. Ce montant représente 17,5% de la valeur totale des exportations du Bénin au cours de l'année 2002. Le principal produit acheté est le coton.

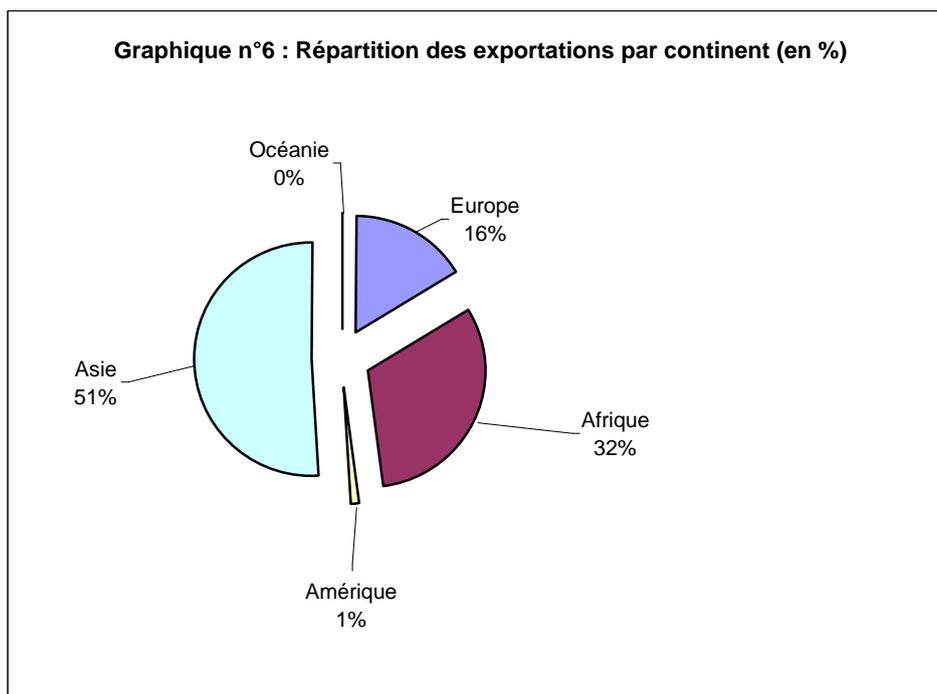
Contrairement à l'Inde, les achats du Nigeria, deuxième client se sont beaucoup accrus passant de 9,8 milliards de FCFA en 2001 à 24,9 milliards de FCFA en 2002 soit un accroissement de 154,1%.

I.2.3.1 Par Continent

Le continent asiatique est le premier client du Bénin avec un achat en 2002 de 84,9 milliards de FCFA contre 75,1 milliards de FCFA en 2001. On observe ainsi une évolution à la hausse de 13,0%. Ce client prend à lui seul plus de la moitié des ventes totales du Bénin (50,7%). Le continent Africain vient en deuxième position avec 53,9 milliards de FCFA soit 32,0%. Il est suivi par le continent européen avec 26,8 milliards de FCFA soit 16,0% du total des exportations ; le continent américain (1%) est le quatrième client avec 1,7 milliards de FCFA et le dernier est bien sûr le continent océanique avec moins de 1 %.

Le graphique ci-dessous traduit bien cette répartition.

Graphique n°6 : Répartition des exportations par continent (en %)



1.2.3.2 Par zone économique

- Au niveau de l'UEMOA, les produits les plus vendus sont les tabacs et succédanés de tabac fabriqués et exportés pour un montant total de 2,4 milliards de FCFA sur 8,6 milliards au total soit une part relative de 27,9%. Ils sont suivis par le coton pour une valeur 1,1 milliard de FCFA. Les achats de l'UEMOA représentent 5,1% du total des ventes faites par le Bénin au cours de l'année 2002 ; tandis qu'ils sont de 5,6% en 2001. Par rapport à 2001, les valeurs de 2002 ont connu une légère hausse de 2,4%. Les pays clients par ordre d'importance sont le Niger et le Togo.

- Au niveau de la CEDEAO, on observe une variation à la hausse de 45,9%. Les valeurs sont passées de 29,4 milliards de FCFA en 2001 à 42,9 milliards de FCFA en 2002. Les produits les mieux exportés sont les viandes et abats comestibles qui prennent une part de près de 50% dans les achats faits par cette zone. La valeur FOB de ce produit un an auparavant s'élève à 4,6 milliards de FCFA soit une augmentation de 334,8%. Ce produit est suivi par les perles fines et métaux précieux dont la variation est ici à la baisse (-20,7%) ; viennent après le coton et les tabacs et succédanés de tabacs dont les montants sont respectivement de 3,9 milliards de FCFA et 2,4 milliards de FCFA. Les principaux pays clients ici sont le Nigeria et le Ghana.

- Les achats au niveau de l'Union européenne ont baissé de 7,0% entre 2001 et 2002 ; cette baisse est tributaire de la baisse du coton dans cette zone. Ainsi, le coton a connu une baisse en valeur de l'ordre de 16,4% pendant que les quantités ont baissé de 3,1%. Le coton est suivi par les viandes et abats comestibles; poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques. La baisse des ventes observées est aussi liée à la baisse des ventes des graines et fruits oléagineux, les graines de semences qui ont connu une chute de l'ordre de 60,9%. Au niveau de l'Union européenne, nous avons pour principaux clients : l'Italie, la France, l'Espagne et les Pays-Bas.

Le tableau qui suit montre les différentes parts relatives et les variations subies par chaque zone économique au cours des deux années.

Tableau n°6 : Répartition des exportations du Bénin des années 2001 et 2002 par zone économique

	2001		2002		Variation
	Valeur	Part relative	Valeur	Part relative	
Zone UEMOA	8,4	5,6	8,6	5,1	2,4
Autres CEDEAO	21,0	14,0	34,3	20,5	63,3
TOTAL CEDEAO	29,4	19,5	42,9	25,6	45,9
RDM	121	80,5	124,6	74,4	3,0
TOTAL	150,4	100,0	167,5	100,0	11,4

Source : SEC/DSEE/INSAE

I.2.4. STRUCTURE PAR ENTREPRISE EXPORTATRICE

Nous avons en tête la SONAPRA qui exporte le coton, la Ste COMON, le LABELCOTON DU BENIN, l'Industrie Cotonnière du Bénin (ICB), Ste Commerciale d'Affrètement et Commission, le SOCOBE, la CCB etc....

Les entreprises ayant exporté vers l'espace UEMOA sont : la Ste Béninoise des Tabacs et Allumettes (SOBETA), le Fludor-Bénin, la SCB-LAFARGE etc..

Au niveau de la CEDEAO, se sont les entreprises comme COMON, Ste OBA N'SHOLA et FILS, la SOBETA le Fludor-Bénin etc....

La zone de l'union européenne place la SONAPRA en tête suivie de COMON et des Ste des huileries du Bénin, Ste John Walkden et Cie etc.

I.3. REEXPORTATIONS

Les réexportations quant à elles ont presque doublé passant de 24,8 milliards de FCFA en 2001 à 43,0 milliards de FCFA en 2002 soit une variation à la hausse de 73,4%. Cette hausse est imputable aux viandes et abats comestibles qui vont en grande quantité vers le Nigeria. Une analyse du tableau ci-dessous fait ressortir une augmentation des valeurs des produits réexportés tous les mois sauf le mois de novembre où il y a eu une baisse de 34,7%. Cette croissance est d'au moins 60,0 % par rapport aux mois de 2001.

Les quantités ont évolué aussi dans le même sens. De 32,7 milles tonnes en 2001, elles sont passées à 51,1 milles tonnes soit une variation à la hausse de 56,3 %.

I.3.1. EVOLUTION MENSUELLE DES REEXPORTATIONS

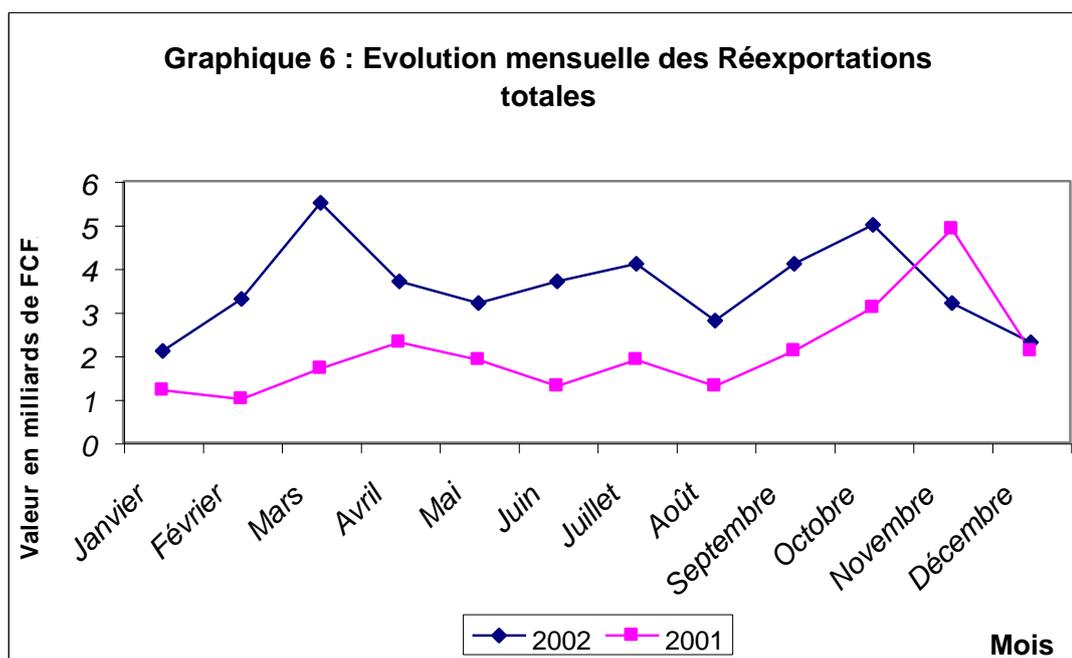
Tableau n° 6 : Réexportations mensuelles des années 2001 et 2002

(en milliards de F.CFA)

	2002	2001	Variation (en %)
Janvier	2,1	1,2	75,0
Février	3,3	1	230,0
Mars	5,5	1,7	223,5
Avril	3,7	2,3	60,9
Mai	3,2	1,9	68,4
Juin	3,7	1,3	184,6
Juillet	4,1	1,9	115,8
Août	2,8	1,3	115,4
Septembre	4,1	2,1	95,2
Octobre	5	3,1	61,3
Novembre	3,2	4,9	-34,7
Décembre	2,3	2,1	9,5
TOTAL	43	24,8	73,4

Source : SEC/DSEE/INSAE

Le graphique suivant montre l'évolution de ces flux au mois le mois tant en 2002 qu'en 2001.



TAUX DE COUVERTURE

La couverture est la même aussi bien en 2001 qu'en 2002 et est de 33%. Cet indicateur montre que les importations sont plus du triple des exportations.

BALANCE COMMERCIALE (FAB-CAF)

Considérée de nos jours comme l'un des indicateurs les plus significatifs des échanges extérieurs d'un pays moderne, la balance commerciale (CAF-FAB) du Bénin demeure déficitaire de 334,9 milliards de F.CFA en 2002 contre 305,7 milliards en 2001. Elle s'est donc aggravée de 9,5 points. Cette aggravation est due à l'état toujours embryonnaire du secteur industriel et à la non diversification des produits d'exportations constitués pour la plupart de produits agricoles à l'état brut ou semi fini.

Deuxième Partie :
PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS DE
STRATEGIES

II-PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS DE STRATEGIES

II.1 - PERSPECTIVES

Les statistiques du commerce extérieur de l'année 2002 confirment bien les perspectives faites en 2001 sur les tendances qui allaient être observées.

Ainsi cette partie sera consacrée aux nouvelles perspectives aussi bien sur les importations que sur les exportations au cours des années à venir.

II.1.1- EN MATIERE D'IMPORTATION

✓ La libéralisation totale des échanges intra-communautaires intervenue au début de l'année 2001 contribuera, davantage à une augmentation sensible des importations en provenance des partenaires de l'UEMOA et surtout de la CEDEAO et à une contraction de celles en provenance des pays tiers.

✓ Les industries béninoises étant encore à l'étape embryonnaire, les importations des produits alimentaires connaîtront encore une hausse sensible les années à venir.

✓ Si les décisions qui seront issues du sommet de l'OMC à Cancun en matière de l'accès aux médicaments essentiels étaient correctement mises en œuvre, les produits pharmaceutiques connaîtront une hausse les années prochaines dans l'ordre de 10%. Car cette question comptait parmi les maigres résultats de Doha en 2002. Un accord avait été entériné, affirmant la primauté du droit à la santé sur celui du commerce. Mais les Etats-Unis, poussés par le lobby des groupes pharmaceutiques, ont refusé en décembre de signer un compromis ratifié par les 145 autres pays de l'OMC, permettant aux pays sans capacité de production d'importer des médicaments sans payer les brevets. La question doit être à nouveau débattue à Cancun.

✓ Le Bénin continue d'être un pays en chantier avec l'identification de nouveaux axes de bitumage et de pavage. De ce fait, l'on devrait s'attendre à une augmentation des importations des biens d'investissement mais il se pourrait qu'il y ait une quasi-stabilité de ces importations compte tenu du fait que les mêmes engins lourds sont utilisés sur beaucoup de chantiers à la fois.

- ✓ On observera une hausse des importations des produits énergétiques compte tenu de l'utilisation de plus en plus croissante du gas-oil par les engins lourds servant dans les grands travaux de construction.

- ✓ Une hausse des importations des produits chimiques est prévue pour entretenir et pour rentabiliser la culture de coton si le sommet de Cancun arrivait à la décision selon laquelle les pays riches ne subventionneront plus la culture de coton.

II.1.2- EN MATIERE D'EXPORTATION

- ✓ Principale culture de rente dans des pays comme le Mali, le Burkina Faso ou le Bénin, le coton était presque une success story à l'africaine, mais la hausse des subventions agricoles dans les pays développés menace ce secteur vital. " L'or blanc " dispose pourtant de nombreux atouts. En quantité, on est passé de 100 000 tonnes en 1950 à 2 400 000 tonnes produites en 2002 pour l'ensemble des pays de la zone. Cette année, la production a encore progressé de 40 % dans toute la région, et de 145 % pour le seul Mali. De bonne qualité, le coton africain est apprécié des marchés et, surtout, il propose les coûts de production les plus bas du monde. Un tarif défiant toute concurrence mais supérieur au prix de 0,95 euros le kilo qu'a atteint le coton sur les cours mondiaux après une chute de 35 % en un an.

La baisse s'explique par la réduction de la demande depuis que les industries textiles ont investi dans les produits synthétiques dérivés du pétrole. Mais ce sont surtout les subventions que les pays occidentaux accordent à leurs agriculteurs qui ont fait chuter les cours. Cette situation s'est aggravée avec le vote en avril dernier au Congrès américain de la " farm bill ", prévoyant une augmentation de 70 % des aides publiques aux producteurs et garantissant aux agriculteurs américains un prix de 1,21 euros le kilo de coton. Les répercussions sont d'autant plus fortes qu'avec la baisse de 6 % cette année de sa demande intérieure, les États Unis, premier producteur mondial, se tournent de plus en plus vers l'exportation. Leur part sur le marché est passée de 25 % en 2000 à 32 % en 2002. Une situation qui, au dire même de l'OMC, suscite "des interrogations quant à l'intérêt pour les pays en développement de participer aux échanges internationaux".

Héritée de la colonisation, l'organisation de la production et de la commercialisation du coton en Afrique s'est développée sur un modèle semi-étatique. En collaboration avec l'ancienne Compagnie française pour le développement des textiles, rebaptisée Dagrís, les sociétés d'État -CMDT au Mali, Sofitex au Burkina, SONAPRA au Bénin- se chargeaient de l'ensemble de la filière, de l'achat des graines à la commercialisation, en passant par l'entretien des infrastructures et la fixation du prix du transport et même la formation des agriculteurs. Surtout, elle s'engageait à acheter la totalité de la récolte à un prix préalablement fixé pour permettre aux producteurs d'échapper partiellement aux aléas du marché mondial. Aujourd'hui, une partie de la production a déjà été privatisée.

Devant ces pressions, nombre de petits producteurs menacent de raccrocher les gants. Or, le coton africain fait aujourd'hui vivre près de dix millions de personnes et près de dix pays africains tirent l'essentiel de leur ressource dans la vente de ce produit. De plus, des études du gouvernement burkinabé montrent que l'insécurité alimentaire est plus grande dans les zones de cultures vivrières que dans celles productrices de coton. Grâce à l'engagement des compagnies d'État, le coton a aussi favorisé une certaine industrialisation par l'égrenage, les huileries et la production d'aliments pour bétail, sans parler de sa capacité à freiner l'exode rural en offrant aux agriculteurs une source de revenus. Enfin, le coton représente 75 % des recettes à l'exportation du Bénin, 60 % de celles du Burkina Faso et la moitié des ressources en devises du Mali.

Mais le soutien de la filière coûte cher. Pour payer la production de cette année, les États de la région devraient débloquer plus de 150 millions d'euros. Face à l'urgence, l'Union européenne, l'Agence française de développement, les Pays-Bas et la Banque mondiale ont annoncé qu'ils payeraient la note. Une réponse à court terme qui ne règle pas le problème de la concurrence déloyale des agricultures subventionnées. Les petits producteurs sont décidés à ne pas se laisser faire. Organisés en collectifs nationaux et régionaux, ils militent pour la fin des subventions agricoles occidentales et invitent " tous ceux qui veulent construire un monde juste à se joindre à leur mouvement.

L'Organisation mondiale du commerce a deux objectifs : la mise en oeuvre de règles communes régissant le commerce mondial, et le règlement des différends commerciaux entre les pays. Paradoxalement, alors qu'elle symbolise aux yeux des altermondialistes le libre-échange forcené, elle se veut le régulateur du commerce mondial. L'OMC a été créée en 1994, en remplacement du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Sa principale instance de décision est la conférence ministérielle, qui réunit périodiquement les ministres des pays membres. L'OMC compte 146 Etats membres, dont la Chine qui a fait son entrée fin 2001.

La conférence de Doha (Qatar) a lancé un nouveau cycle de négociations commerciales baptisé «cycle du développement», prévu pour durer plusieurs années. La conférence précédente, à Seattle en 1999, s'était soldée par un échec cuisant, les pays membres ne réussissant pas à s'accorder sur un ordre du jour. A Doha, c'est au prix d'une déclaration finale ambiguë qu'ils y sont parvenus.

Aujourd'hui, le cycle lancé à Doha est en panne. La réunion de Cancun (Mexique), du 10 au 14 septembre 2003, a pour but de le relancer. Elle s'attaquera à la libéralisation des échanges agricoles et industriels. S'agissant de l'agriculture, pays pauvres et ONG réclament une baisse des aides à l'exportation (surtout américaines et européennes), qui ruinent les paysans du Sud en maintenant des prix mondiaux artificiellement bas. Donc les prix de coton évolueront encore à la baisse si les pays riches continuent de subventionner leurs producteurs.

Ainsi, avec toutes ces difficultés observées au niveau de la filière coton, principal produit d'exportation, les exportations totales du Bénin connaîtront une baisse. Cette baisse sera surtout justifiée aux questions énumérées plus haut.

✓ Quant aux noix de cajou, les conditions de mise sur marché de ce produit (qualité, présentation, le marquage) doivent être revues sinon le Bénin perdrait davantage les marchés brésilien et indien.

Ainsi, pour ce qui concerne la qualité, la norme a pour objet de définir les qualités exigées des noix de cajou au stade du contrôle à l'exportation après conditionnement et emballage.

*** Caractéristiques minimales**

i) Dans toutes les catégories, sous réserve des dispositions particulières prévues pour chaque catégorie et des tolérances admises, les noix de cajou doivent être :

- saines; à l'exclusion des produits atteints de pourriture ou d'altérations telles qu'elles les rendraient impropres à la consommation;
- suffisamment développées;
- propres, pratiquement exemptes de matières étrangères visibles;
- exemptes d'insectes ou d'acariens, quel que soit leur stade de développement;
- exemptes de dommages visibles causés par des insectes, des acariens ou d'autres parasites;
- exemptes de moisissures;
- exemptes de rancissement;
- exemptes de pellicule adhérente et de latex;
- exemptes d'odeurs ou de saveurs étrangères.

L'état des noix de cajou doit être tel qu'il leur permette :

- de supporter un transport et une manutention;
- d'arriver dans un état satisfaisant au lieu de destination.

ii) Teneur en eau : La teneur en eau des noix de cajou ne doit pas être supérieure à 5 %

*** Classification**

Les noix de cajou sont classées en trois catégories définies ci-après.

i) Catégorie "Extra"

Les noix de cajou classées dans cette catégorie doivent être de qualité supérieure. Elles doivent présenter les caractéristiques de la variété ou du type commercial. Elles doivent être de couleur uniformément blanche, ivoire pâle, gris cendré pâle ou jaune pâle. Elles doivent être exemptes de tout défaut, à l'exception de très légères altérations superficielles, à condition que celles-ci ne portent pas atteinte à l'aspect général du produit, à sa qualité, à sa conservation et à sa présentation dans l'emballage.

ii) Catégorie I

Les noix de cajou classées dans cette catégorie doivent être de bonne qualité. Elles doivent présenter les caractéristiques de la variété ou du type commercial. Elles peuvent être de couleur brun clair, ivoire pâle, jaune, gris cendré ou ivoire foncé par suite de sur chauffage.

iii) Catégorie II

Cette catégorie comprend les noix de cajou qui ne peuvent être classées dans les catégories supérieures mais qui correspondent aux caractéristiques minimales ci-dessus définies. Les amandes insuffisamment développées et mouchetées sont admises à condition de présenter la forme caractéristique de la noix. Elles peuvent être de couleur brun clair ou brun foncé, ambrée, bleu clair ou bleu foncé. Les noix peuvent être décolorées et tachetées de noir.

Toutes les conditions énumérées plus haut devrait en principe faire de notre noix de cajou, un meilleur produit et par suite une augmentation sensible des exportations de ce produit.

Au niveau intra-communautaires, la libéralisation totale des échanges intra-communautaires devrait permettre une augmentation sensible de nos exportations.

✓ Dans le secteur minier et énergétique, notre pays regorge de potentialités minières et géologiques faiblement exploitées ou inexploitées. Il s'agira d'extraire et d'exploiter l'or, l'argile, le calcaire, le kaolin, le marbre, le sable de mer, le gravier, les pegmatites, les phosphates, le fer, les hydrocarbures, autres minerais (diamants microscopiques, rutil, minerais de titane), le nickel, les métaux du groupe de l'étain, le gypse, les pierres ornementales, les sables de verrerie, le gisement de tourbe.

L'industrie béninoise est embryonnaire. Les créneaux porteurs dans ce domaine concernent :

- l'installation d'usines de transformation agroalimentaire ;
- l'installation d'usines de fabrication d'emballages de toute nature;
- l'exportation des ressources minières et géologiques;
- l'industrie chimique et pharmaceutique;
- les industries mécaniques pour la maintenance des équipements;
- le développement du machinisme agricole

✓ Dans le secteur du tourisme, le Bénin dispose d'un important potentiel touristique riche et varié susceptible de favoriser la promotion d'une grande industrie touristique. On y distingue :

II.2 - PROPOSITIONS DE STRATEGIES

Les stratégies et actions à mettre en œuvre en vue de parvenir les années à venir à de meilleurs résultats, découlent des appréciations précédentes portées sur le Commerce Extérieur au niveau de chaque secteur et au niveau de chaque flux.

Ainsi, pour rendre les entreprises productrices en général et celles industrielles en particulier plus compétitives, il faudra une volonté politique de l'Etat dans le but d'un allègement de la fiscalité appliquée à cette frange d'entreprises qui en réalité représentent 14,5% des recettes fiscales et 12,2% des recettes totales. Cette volonté permettra d'encourager le développement des industries locales en vue de faciliter la réalisation d'une substitution de certains produits de consommation finale importés et qui pèsent encore aujourd'hui très fort dans nos échanges.

A partir donc de ces actions, l'on pourra trouver une solution au déficit à caractère structurel de la balance commerciale.

Le Bénin continue d'importer des tonnes de clinker dans le cadre de la fabrication des ciments alors que nous disposons des gisements très avérés. Or l'une des missions assignées au Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique (MMEH) à travers l'OBRGM (Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières), est de promouvoir la mise en valeur des ressources du sous-sol. L'un de ses éléments est la recherche des matières premières minérales pour l'industrie des matériaux de construction. Des découvertes de clinker réalisées à nos jours dans ce domaine font état de 17.500.000 tonnes à Massè, 1.575.000 tonnes à Arlan, 15.000.000 tonnes à Bakpodji et notamment 90.000.000 tonnes à Onigbolo. Mais ces énormes ressources sont presque pas utilisées ou du moins, exploitées timidement.

Les études stratégiques de filière sont alors aujourd'hui d'une utilité très indéniable car elles permettent une identification réelle d'une filière porteuse d'avenir et des moyens matériels, financier, humain, technique et économique qui pourront l'accompagner en vue de procéder à une diversification réelle et rationnelle de nos produits d'exportation.

La cinquième Conférence ministérielle de l'OMC qui a lieu à Cancún, au Mexique, du 10 au 14 septembre 2003 demeure aussi une stratégie qui vise essentiellement à faire le bilan de l'avancement des négociations et des autres travaux requis par le Programme de Doha pour le développement.

CONCLUSION

La présente analyse révèle les caractéristiques essentielles des échanges du Bénin de l'année 2002.

Elle a mis en relief la prédominance au niveau des importations des biens de consommation finale sur les biens d'investissement. Au niveau des exportations, elle révèle l'insuffisance de la diversification et la prépondérance du coton et ses dérivés.

La balance commerciale quant à elle, est déficitaire. Pour réduire ce déficit, il faudra non seulement mettre en place une politique de diversification des exportations mais aussi une politique visant à encourager la production industrielle.

ANNEXES

Tableau n°1 : Statistiques par continents de provenance

Continents	Année 2002		Année 2001		Variation 02/01 (%)
	Valeurs en milliards de FCFA	Part relative en %	Valeurs (milliards de FCFA)	Part relative (%)	
Afrique	141,2	28,1	124,3	27,3	13,6
Amérique	23,9	4,8	25,5	5,6	-6,3
Asie	108,2	21,5	96,2	21,1	12,5
Europe	228,8	45,6	207,7	45,5	10,2
Océanie	0,2	0,0	2,4	0,5	-91,7
Total	502,3	100,0	456,1	100,0	10,1

SOURCE : INSAE/DSEE/SEC**Tableau n°2** : Statistiques par continents de destination

Continents	Année 2002		Année 2001		Variation 02/01 (%)
	Valeurs (milliards de FCFA)	Part relative (%)	Valeurs (milliards de FCFA)	Part relative (%)	
Afrique	53,9	32,2	36,6	24,4	47,3
Amérique	1,7	1,0	9,6	6,4	-82,3
Asie	85	50,7	75,1	50,0	13,2
Europe	26,8	16,0	28,9	19,2	-7,3
Océanie	0,1	0,1	0,09	0,1	11,1
Total	167,5	100,0	150,3	100,0	11,5

SOURCE : INSAE/DSEE/SEC

Tableau n°3 : Statistiques par pays de provenance

Pays	Rubriques	Année 2002		Année 2001		Variation 02 /01 (%)
		Valeur (milliards de F.CFA)	Part relative (%)	Valeur (milliards de F.CFA)	Part relative (%)	
France		120,5	24,0	105,8	23,2	13,9
Chine		32,3	6,4	34,1	7,5	-5,3
Côte d'Ivoire		28,2	5,6	24,8	5,4	13,7
Ghana		27,9	5,6	21,5	4,7	29,8
Togo		24,9	5,0	29,7	6,5	-16,2
Royaume-Unis		24,9	5,0	15,6	3,4	59,6
Pays-Bas		20,1	4,0	18,1	4,0	11,0
Nigeria		19,2	3,8	21,9	4,8	-12,3
Italie		16,2	3,2	17,1	3,7	-5,3
Sénégal		15	3,0	8,7	1,9	72,4
Etats-Unis		14,5	2,9	21,8	4,8	-33,5
Allemagne		14,5	2,9	13,1	2,9	10,7
Japon		14,2	2,8	14,9	3,3	-4,7
Thaïlande		14,1	2,8	13,8	3,0	2,2
Afrique du Sud		12,5	2,5	8,6	1,9	45,3
Inde		9,7	1,9	6,1	1,3	59,0
Belgique		9,5	1,9	13	2,9	-26,9
Espagne		9,2	1,8	9,7	2,1	-5,2
Bahrain		7,5	1,5	1,9	0,4	294,7
Brésil		4,8	1,0	0,6	0,1	700,0
Corée République		4,7	0,9	4,5	1,0	4,4
Com. des Etats Ind.		4	0,8	1,3	0,3	207,7
Koweït		3,8	0,8	0,007	0,0	54185,7
Ukraine		3,7	0,7	1,6	0,4	131,3
Indonésie		3,6	0,7	4,1	0,9	-12,2
Turquie		3,6	0,7	2,6	0,6	38,5
Danemark		3,6	0,7	3,8	0,8	-5,3
Singapour		3,5	0,7	1	0,2	250,0
Arabie Saoudite		3,2	0,6	4	0,9	-20,0
Egypte		3	0,6	0,3	0,1	900,0
Autres		26	5,2	32,1	7,0	-19,0
Total		502,4	100,0	456,1	100,0	10,1

SOURCE : INSAE/DSEE/SEC

Tableau n°4 : STATISTIQUES PAR PAYS DE DESTINATION

Pays	Année 2002		Année 2001		Variation 02/01 (%)
	Valeurs en milliards de FCFA	Part relative en %	Valeurs en milliards de FCFA	Part relative en %	
Inde	29,4	17,6	44,9	29,9	-34,5
Nigeria	24,9	14,9	9,8	6,5	154,1
Indonésie	16,7	10,0	8,3	5,5	101,2
Chine	11,3	6,7	0,6	0,4	1783,3
Ghana	9,4	5,6	11,1	7,4	-15,3
Parkistan	8,8	5,3	0,9	0,6	877,8
Thaïlande	8,7	5,2	6,3	4,2	38,1
Italie	6,9	4,1	6,8	4,5	1,5
Maroc	6,2	3,7	3,5	2,3	77,1
France	4,8	2,9	3,8	2,5	26,3
Niger	3,6	2,1	3,6	2,4	0,0
Espagne	3,1	1,9	3,9	2,6	-20,5
Togo	2,9	1,7	2	1,3	45,0
Turquie	2,6	1,6	2,6	1,7	0,0
Pays-Bas	2,3	1,4	1	0,7	130,0
Allemagne	2,1	1,3	2,7	1,8	-22,2
Belgique	2,1	1,3	3,9	2,6	-46,2
Cameroun	2,1	1,3	0,2	0,1	950,0
Bangladesh	2	1,2	1,9	1,3	5,3
Portugal	1,9	1,1	1,4	0,9	35,7
Afrique du Sud	1,8	1,1	1,4	0,9	28,6
Suisse	1,6	1,0	1,1	0,7	45,5
Royaume-Uni	0,9	0,5	1,7	1,1	-47,1
Corée Rép.	0,9	0,5	0,0001	0,0	899900,0
Singapour	0,9	0,5	0,4	0,3	125,0
Viet Nam	0,8	0,5	2,4	1,6	-66,7
Côte d'Ivoire	0,8	0,5	0,7	0,5	14,3
Burkina-Faso	0,7	0,4	0,8	0,5	-12,5
Brésil	0,6	0,4	6,6	4,4	-90,9
Taiïwan	0,6	0,4	2,3	1,5	-73,9
Autres	6,1	3,6	13,8	9,2	-55,8
Total	167,5	100,0	150,4	100,0	11,4

SOURCE : INSAE/DSEE/SEC